

## ÉLÉMENTS POUR UNE HISTOIRE DE LA GASCOGNE

## QUESTIONS

A chaque élection, le Gers passe pour avoir un taux de participation supérieur au taux national. Existe-t-il un attachement plus grand à la vie démocratique ?

La structuration des villages gascons (**sauvetats, castelnaus, bastida**), dès le Moyen-âge, repose également sur l'obtention de Chartes de coutumes et de Franchises : contrairement à l'image de la féodalité dans le nord de la France, le "mode de vie en commun" était très souvent fixé par écrit, partagé par l'Église, les seigneurs et la population (par exemple des terres pour la chasse, la pêche, le ramassage du bois, la pâture des animaux : **lo padoenc o lo comunau...** étaient accessibles à toutes et tous).

Les représentants des habitants, "**los consuls**", ou "**los jurats**", issus de certaines catégories sociales ou professionnelles recevaient leur charge pour une année à la fête patronale et géraient les affaires de la cité.

Petit à petit, avec l'extension du pouvoir royal "parisien", les terres occitanes essayent de profiter de l'éloignement du pouvoir afin de revendiquer voire de garder leurs libertés et avantages précédemment acquis.

Des révoltes paysannes et populaires éclatent face à l'injustice et à la dureté des impôts prélevés par le Roi (la gabelle par exemple).

Avec l'instauration des différents modes d'élection, les hommes des classes aisées sous l'Ancien Régime dans un premier temps, puis les citoyens et enfin les citoyennes depuis 1945, semblent attachés à la participation aux élections et à la démocratie.

Le Gers fournira des soldats et officiers aux armées révolutionnaires populaires qui deviendront napoléoniennes par la suite, mais la conscription obligatoire (de 1798 à 1999) suscitera un enthousiasme moindre. Par exemple, sous l'Empire, un Préfet du Gers sera déplacé par Napoléon pour mauvais résultats car trop de jeunes Gersois se cachent, désertent...

Des Gersois résisteront au coup d'État de Napoléon III en 1851. La répression qui s'en suivra supprimera les journaux et punira les républicains en les bannissant au bagne de Cayenne ou en les déportant en Algérie (certains y mourront malgré l'amnistie de 1859). Ensuite pendant les 40 ans du Second Empire les Gersois votent bonapartiste avec de très larges majorités. Le Gers ne bascule dans le camp républicain qu'en 1893...

Plus tard, de nombreux maquis verront le jour dans le Gers, constitués de réfractaires au STO, de guerrilleros républicains espagnols, d'italiens, de combattants pour la liberté contre l'Allemagne Nazie et la France de Vichy. Le Gers connaîtra son lot de rafles et d'exécutions (Ponsampère, Castelnaud sur l'Auvignon, Meilhan...)

Jusqu'à il y a peu, le Gers est globalement une terre de centre gauche (Radical au sens de la IIIème République) lors des élections locales ou nationales ; les dernières échéances électorales laissent malheureusement entrevoir une avancée de l'extrême droite.

Le Gers donne des ministres importants sous la IIIème République : ministres des Finances, de la Guerre... comme Noulens, Gardey. En dehors de Bacon qui a joué un rôle non négligeable au début de la Vème République, le Gers fournira encore des Secrétaires d'Etat.

L'occitan et les différentes luttes ont laissé des slogans célèbres, quand ils ne seraient pas de Gascogne : La révolte des ouvriers agricoles landais "los pica talòs" en 1919, la chanson "Avèm ganhat la botelha" après la révolte des vigneron de 1907, "Nos daissarèm pas tòrcer" des mineurs de Decazeville (los carboniers de La Sala) et "Gardarèm lo Larzac".

Cherche le sens exact des mots inconnus : bagne, amnistie, STO, guerrilleros....

Etablis la liste des noms de ministres gersois.

## LEXIQUE

**Chartes de coutumes et de Franchises** : document officiel qui s'appliquait aux habitants et énumérait les privilèges qui leur étaient accordés. Les chartes apportaient une protection juridique. Leur but principal était d'attirer le plus grand nombre d'habitants. Ces chartes mentionnaient les privilèges économiques, le statut juridique des habitants et la gestion de la communauté. C'était l'article se rapportant aux foires et aux marchés qui occupait la place essentielle.

**Sauvetat** : sauveté. Zone de refuge délimitée par plusieurs bornes autour d'une église, à l'origine de bourgades rurales entre le XIème siècle et le XIIIème siècle.

**Castelnaud** : château neuf. Bourg castral, ville ou village fondé à partir du XIIème siècle à proximité d'un château et dont les habitants étaient sous la protection d'un seigneur.

**Bastida** : bastide. Village ou ville, fondé entre 1222 et 1373, majoritairement en Gascogne et Languedoc. Les bastides sont à la fois la constitution d'un pouvoir politique et économique local et à la fois l'institution d'un plan local d'urbanisme.

## ACTIVITÉ

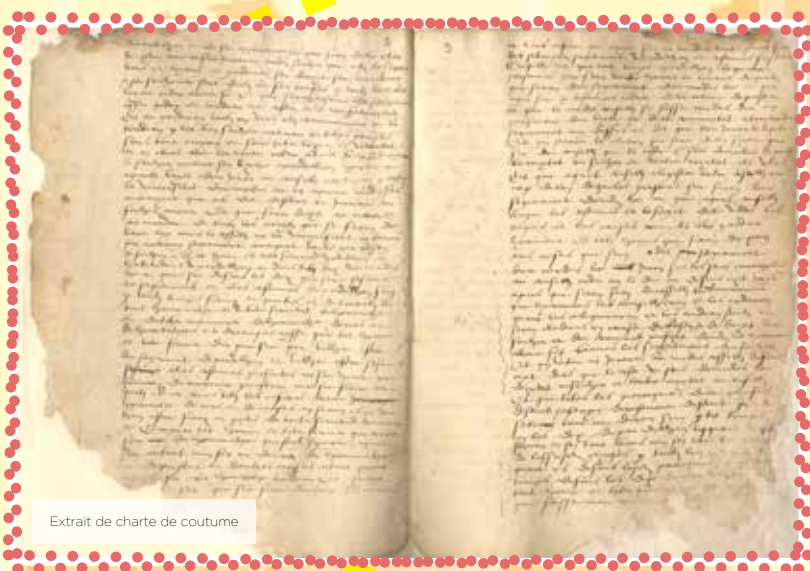
Cherche le sens des formules de révolte de la fin et les événements auxquels elles se rapportent.

### Charte de Bruges (Pyrénées Atlantiques), 13 mars 1360

Qu'il soit Connu de tous ceux de Nostre Senhor mil CCC sexante qui verront les présentes lettres que nous Gaston, par la grâce de Dieu, comte de Foix, vicomte de Béarn, de Marsan et de Gavardan, à Ola prière de nos chers jurats, gardes et communauté de la nouvelle bastide de Bruges, parce qu'ils avaient perdu les chartes et lettres de leurs privilèges, à eux donnés et octroyés lors de la fon dation et commencement de la dite bastide par Monseigneur Bertrand des Puyols, en ce temps-là notre lieutenant en Béarn, et par nous-même confirmés et octroyés, lesquelles chartes et lettres, par suite de la crainte de la guerre d'Armagnac, comme eux-mêmes ne possèdent pas un monument fortifié qui leur soit propre, ils avaient transportées et mises en dépôt à Oloron, et là elles se sont perdues par suite d'un accident de feu (incendie), nous leur avons renouvelé et octroyé et par les présentes (lettres) nous leur renouvelons et octroyons les dits privilèges et nous leur faisons d'autres grâces, afin qu'ils puissent y habiter et que les gens y veuillent venir pour peupler et améliorer la dite bastide, de la manière suivante :

1. - Tout d'abord, nous leur avons donné et octroyé le for de Morlaas en entier, duquel nous voulons qu'ils usent et jouissent en toutes choses, ainsi que les bourgeois de la localité de Morlaas en usent et jouissent.
2. - De même, que chaque habitant de la dite bastide possède sa place de 62 « arrases » de long et 16 de large pour bâtir, et demi journal de terre, pour enclos, payant pour cette place et cet enclos 3 deniers morlaas de redevance chaque année à Noël.
3. - De même, que chaque habitant de la localité puisse construire avec de la pierre la façade, la partie postérieure et les côtés (de sa maison), aussi haut qu'il lui plaira.
4. - De même, qu'ils aient cinq journaux de terre pour pacage à chaque sortie des quatre portails qui y sont et ceux-là libres et francs de toute redevance.

## FRISÉ CHRONOLOGIQUE



Extrait de charte de coutume

## ÉLÉMENTS POUR UNE HISTOIRE DE LA GASCOGNE

